

13 - Création d'un marché dans le quartier de Tarragnoz

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Dans le courant de l'automne 2012, l'association «Village Tarragnoz» a informé la Ville de son souhait de créer un marché hebdomadaire sur la place de Lattre de Tassigny. Ce marché accueillerait des producteurs ou commerçants labellisés «agriculture biologique» et ce de mi-mai à mi-octobre chaque année.

Une nouvelle rencontre au sujet de la création de ce marché s'est déroulée début mars 2013 en présence des délégations Commerce & Artisanat, Voirie & Déplacements, Police Municipale et de représentants de l'association et du Conseil Consultatif d'Habitants de la Boucle / Chapelle des Buis. L'association a contacté durant l'hiver plusieurs producteurs ou commerçants labellisés «AB» ; une douzaine sont intéressés à participer à ce marché. Par ailleurs, l'association a conduit une enquête de proximité auprès des habitants du quartier pour juger de l'opportunité de la création de ce débarras commercial ; les résultats ont été jugés satisfaisants. Une réunion publique a été organisée le 4 avril 2013 et a permis d'évoquer également les contraintes de stationnement engendrées par la mise en place de ce marché.

Après de nombreux échanges, l'association a validé le principe que la gestion de ce débarras commercial serait assurée par la Ville de Besançon et ceci dans l'objectif d'assurer une cohérence dans les modes d'organisation des différents marchés bisontins. L'association a néanmoins formulé le souhait de continuer à être associée à la gestion au quotidien de ce marché, notamment sur les aspects de communication, de relations avec les producteurs ou commerçants et de mise en place d'animations ponctuelles en parallèle aux débarras commerciaux. Une convention précisant les conditions de ce partenariat a été élaborée (projet ci-joint).

La Commission paritaire des foires et marchés publics d'approvisionnement, après étude de ce projet, a émis un avis favorable sur ce dernier.

Conformément à l'arrêté municipal en date du 21 février 2007 portant règlement des foires et marchés sur le territoire de la commune de Besançon, il est proposé au Conseil Municipal de valider la création d'un marché de plein air sur le quartier de Tarragnoz.

Ce marché se déroulerait dans les conditions suivantes :

- Marché organisé tous les mardis de 17 h à 20 h 30
- Marché organisé de mi-mai à mi-octobre chaque année
- Lieu d'implantation : place de Lattre de Tassigny (stationnement interdit aux véhicules de 15 h à 21 h)
- Nombre de stands prévisionnels : entre 10 à 15
- Ce marché accueillerait exclusivement des producteurs et des commerçants labellisés «agriculture biologique»
- Une redevance d'occupation du domaine public serait perçue auprès de chaque producteur ou commerçant en application des tarifs validés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 décembre 2012
- Organisation et gestion du marché par la direction de la Police Municipale sur la base de l'arrêté municipal du 21 février 2007 portant règlement des foires et marchés sur le territoire de la commune.

Il est envisagé de lancer ce marché le mardi 14 mai 2013 à 17 h.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider la création d'un marché hebdomadaire dans le quartier de Tarragnoz,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec l'association «Village Tarragnoz».

«M. LE MAIRE : Il n'y a pas de remarques ? C'est donc adopté. Je crois effectivement que c'est bien qu'il y ait des marchés. On a fêté récemment le premier anniversaire du marché de Saint-Ferjeux, et je pense que c'est bien».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.